

Nouveau partenariat pour IRSTEA en Rhône-Méditerranée

Dossier de la rédaction de H2o
January 2012

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse et IRSTEA concluent un partenariat pour renforcer la recherche sur l'eau et les milieux aquatiques

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse et l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture - IRSTEA (ex-CEMAGREF) ont signé un accord cadre pour 4 ans dans le but de développer les travaux de recherche sur le fonctionnement des milieux aquatiques et de trouver des solutions pour leur réhabilitation.

Les enjeux écologiques de la restauration des milieux aquatiques ont connu un essor remarquable ces dix dernières années, sous l'impulsion de la directive cadre sur l'eau de 2000 qui a fixé l'objectif de remise en bon état écologique des eaux pour 2015. De même les économies d'eau se sont développées ces dernières années dans le but de résoudre les problèmes de pénurie d'eau qui touchent 40 % du territoire du bassin méditerranéen.

Par la signature de cet accord, l'Agence de l'eau et IRSTEA associent actions de terrain et recherche et s'engagent ensemble à relever les défis liés à la ressource en eau et à la qualité des milieux aquatiques. L'accord met ainsi l'accent sur quelques priorités de recherche, orientées sur :

- les incidences du changement climatique sur les territoires des bassins Rhône-Méditerranée et Corse, avec le souci de réduire la maille géographique à laquelle les effets sont évalués et d'assurer une veille scientifique. L'Agence de l'eau prépare actuellement un plan de bassin d'adaptation au changement climatique qui nécessite ce soutien scientifique ;
- l'évaluation fine des quantités d'eau disponibles dans la nature (détermination du débit biologique minimum, impact de la rarefaction de la ressource sur les usages de l'eau...). Ces travaux permettent à l'agence de réaliser des "études sur les volumes prélevables" qui sont nécessaires pour que les préfets puissent organiser le partage de l'eau dans les zones en pénurie ;
- l'évaluation économique des coûts et des bénéfices des opérations de restauration de l'état des seaux et des milieux aquatiques. L'IRSTEA travaillera à évaluer les coûts associés à la dégradation des milieux et les bénéfices de la sauvegarde des fonctionnalités des milieux naturels ;
- l'évaluation des pressions que les pollutions (substances dangereuses,

pesticides...) et les déformations physiques subies par les rivières et les lacs exercent sur le fonctionnement de la nature.

Ces travaux permettront d'élaborer des méthodes de diagnostic sur l'état des milieux aquatiques des bassins Rhône-Méditerranée et Corse, et des outils simulation de leurs évolutions. L'accord prévoit un financement global de 2 millions d'euros, apporté à 50 % par l'Agence de l'eau.

Le partenariat s'appuie sur une coopération de plusieurs années entre les deux organismes.

Le CEMAGREF, devenu IRSTEA, développe une approche pluridisciplinaire et systémique sur 3 grands domaines, l'eau, les technologies et les territoires. L'eau mobilise près de la moitié des forces de recherche de l'institut, en particulier sur l'étude et la gestion des eaux superficielles, et des activités qui y sont liées : ressource en eau, pollutions, risques, écosystème aquatiques, etc. Ses compétences et son savoir-faire d'excellence dans ces domaines en font un partenaire naturel et de premier plan de l'agence de l'eau.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse a en charge la mise en place d'actions en faveur des ressources et des milieux aquatiques. En 2011 notamment, elle a financé des opérations destinées à limiter les pertes d'eau dans le bassin méditerranéen, permettent d'économiser désormais 18 millions de mètres cubes par an. Dans ce cadre l'agence finance de plus en plus de projets dans les collectivités ou des grands partenaires (hydroélectricité, etc.), pour un montant atteignant actuellement 50 millions d'euros par an et qui devrait encore doubler dans les six années qui viennent.

IRSTEA - Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse